



Comprendre et agir contre les violences conjugales et intrafamiliales

Cette formation vous donnera les outils pour détecter, prévenir et agir contre les violences intrafamiliales dans votre collectivité.

Formation en ligne

- Cette formation a été suivie par 15 stagiaires depuis le 1^{er} janvier 2020.
- L'évaluation de leur satisfaction se monte à 9,8/10 entre 2022 et 2026.

Public concerné : Tout.e élu.e de niveau communal, départemental ou régional.
Pré-requis : Etre titulaire d'un mandat d'él.u.e local.e.
Durée de la formation : 3 sessions de 2 heures soit 6 heures de formation

Nos conseillères pédagogiques sont à votre écoute, n'hésitez pas à les contacter directement si vous avez des questions



Isabelle Helbling

☎ 06 71 51 89 83

✉ isabelle@elueslocales.fr



Claire Bruggisser

☎ 06 71 51 89 91

✉ claire@elueslocales.fr

Présentation de la formation

Présentes dans toutes les communes et parfois peu visibles, les violences intrafamiliales concernent au premier niveau les élu.e.s qui peuvent grâce à leur travail de terrain détecter, prévenir et agir dans les cas de violences intrafamiliales. La formation vous donnera tous les outils et réflexes pour agir efficacement, le plus tôt possible.

I Objectifs

Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser aux signes et symptômes permettant d'identifier les situations de violence
- Mettre en avant des actions concrètes et politiques publiques à dupliquer dans les collectivités pour prévenir et combattre les violences conjugales et intrafamiliales

Objectifs :

- Informer les élus des différentes formes et cycles des violences conjugales et intrafamiliales.
- Promouvoir les ressources disponibles pour les victimes et encourager leur utilisation
- Motiver les élus à s'engager activement dans la lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales

I Programme

Session 1 : Définitions et enjeux des violences intrafamiliales [Durée : 2h]

- Définitions et différents types de violences
- Statistiques et enjeux
- Impacts sur les familles, les enfants, la collectivité et l'économie locale

Session 2 : L'identification des violences intrafamiliales et le rôle des collectivités locales [Durée : 2h]

- Repérer les violences intrafamiliales : signes visibles et signaux faibles
- Le rôle des collectivités locales : prévention et soutien, ressources, partenariats

Session 3 : Actions concrètes et témoignages [Durée : 2h]

- Bonnes pratiques
- Ressources
- Témoignages

I Formatrice/formateur

La formation sera assurée par l'un de nos formateurs expert des collectivités locales et du positionnement politique des élu.e.s. CV disponible sur demande.

I Conditions d'inscription

Votre inscription sera prise en compte dès réception de votre demande via la plateforme "Mon Compte Formation" de la Caisse des dépôts ou du bulletin d'inscription signé et tamponné de votre collectivité, au plus tard une semaine avant la date de début de la formation.

Comment financer votre formation ?

Que vous soyez membres de conseils municipaux, de communautés urbaines, l'agglomération, de conseils départementaux ou de conseils régionaux, en tant qu'élu.e, votre formation est un droit individuel qui vous permet de faire financer les frais d'enseignement et les frais de déplacement et de séjour (hébergement et restauration).

EluesLocales est un organisme agréé pour la formation des élus locaux par le Ministère de l'Intérieur. À ce titre, votre formation est finançable par votre collectivité ou par votre Droit Individuel à la Formation (DIF).

Tarifs nets de taxe

L'organisme EluesLocales est exonéré de TVA au titre de l'article 262-4-4-a du CGI

Financement par votre collectivité :	675€
Financement par votre DIF : Possibilité de financement par votre Droit individuel à la formation (DIF)	400€

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Éléments matériels de la formation et accessibilité

Nos formations ont lieu dans des salles que nous réservons partout en France. Toutes les salles que nous louons sont équipées d'un vidéoprojecteur.

En cas de problème d'accessibilité, merci de contacter Elena Sahli au 06 71 51 90 07 pour que nous puissions le cas échéant faire les adaptations nécessaires.

Nos formations en ligne ont lieu via l'outil de visioconférence "Zoom". Merci de vérifier que vous êtes équipé.e d'un ordinateur avec une bonne connexion internet et d'un casque pour le jour de la formation.

Méthode et supports pédagogiques

Tous nos formateurs travaillent à partir d'un support théorique powerpoint qui sera diffusé pendant la formation.

Pour les formations techniques, nos formateurs travaillent à partir de documents issus de leurs expériences dans des collectivités locales pour illustrer des cas pratiques. Vous êtes invité.e à vous munir des documents de votre collectivité si vous souhaitez travailler dessus pendant la formation.

Pour les formations liées à la communication politique, les formateurs réaliseront des mises en situation pour vous familiariser avec les apprentissages théoriques étudiés en formation.

A l'issue de la formation, un support résumé de formation intitulé "Les essentiels" vous sera envoyé par email.

Suivi et évaluation

Les objectifs opérationnels seront évalués en fin de formation via une auto-évaluation des stagiaires.